



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

Centre d'analyse stratégique

Travail - Emploi

Économie - Finances Développement durable Questions sociales

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier

une note d'analyse formulant des propositions sur

Quels services rendus aux étudiants par les universités ? *Les enseignements d'expériences étrangères*

Comment les services rendus par les universités, au-delà de la formation, peuvent améliorer la réussite des étudiants ? Les services rendus aux étudiants sont également un facteur important de l'attractivité nationale et internationale des nos universités. **Cette note d'analyse fait donc quatre propositions visant à améliorer la réussite des étudiants et le rayonnement international des universités :**

1. Renforcer par priorité les services péri-universitaires, en particulier l'orientation scolaire, l'accompagnement pédagogique et l'insertion professionnelle. À cette fin, les universités gagneraient à :
 - mieux connaître les attentes de leurs étudiants ;
 - centrer leur organisation institutionnelle sur eux ;
 - cibler ceux qui en ont le plus besoin.
2. Améliorer les services para-universitaires (et particulièrement le logement et la restauration) pour les adapter aux spécificités locales :
 - déployer plus largement des schémas directeurs de vie étudiante ;
 - traduire, par une plus grande contractualisation, le renforcement des collaborations entre les acteurs dans l'enveloppe de ces schémas.
3. Orienter davantage les moyens (dotations publiques et ressources propres) des universités vers le développement des services péri-universitaires en envisageant trois options non exclusives :
 - la poursuite du rattrapage du financement des universités relativement aux autres formations supérieures ;
 - la différenciation des crédits alloués aux universités en fonction du profil scolaire des étudiants accueillis ;
 - l'augmentation des financements des collectivités territoriales, des entreprises et des étudiants.
4. Promouvoir l'engagement des étudiants dans l'animation, la conception et la gestion des services qui leur sont rendus par les universités. À titre d'exemple, le développement des emplois étudiants à l'université pourra être amplifié.

Retrouvez l'intégralité de la note et le détail des propositions sur
www.strategie.gouv.fr (Rubrique Publications / Notes d'analyse)

Contacts Presse :

Jean-Michel Roullé

Responsable de la communication

Tél : +33 (0)1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Jonathan Lorrillard

Chargé de mission communication

Tél : +33 (0)1 42 75 60 39

jonathan.lorrillard@strategie.gouv.fr



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :

"suivez-nous sur Twitter"  et "rejoignez-nous sur Facebook" 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.